

COLLECTE DES GROS REBUTS

Matières acceptées :

Meubles (table, chaise, bureau, lit, etc.);
Meubles, accessoires de jardins, balançoire démontée;
Cuisinière, laveuse, sècheuse, lave-vaisselle;
Matelas et sommiers;
Bain, douche (sans vitre), évier, lavabos, toilette;
Tapis et couvre-planchers (roulés, attachés et coupés maximum 4 pieds);
Toiles de piscine, de garage (roulées, attachées et coupées maximum 4 pieds);
Tondeuses, souffleurs, coupe-bordures (tous sans moteur).

Matières refusées :

Pneus;
Matériel informatique et électronique ➔ dans le bac gris (**179, rue Miquelon**);
Matériaux et débris de construction incluant portes, fenêtres, gypse, treillis, etc.;
Matières dangereuses (peintures, solvants, huiles, aérosols, produits chimiques, bombonnes de propane, bidon d'essence, etc.) ➔ venir les porter au **bureau municipal**;
Asphalte, bardeaux d'asphalte, béton, pierre, briques, sable, gravier, terre;
Ordures ménagères;
Réfrigérateur, congélateur, climatiseur;
Pièce de véhicules automobiles;
Branches;
Clôture, rouleaux de broche;
Plastiques agricoles;
Matières recyclables dans la collecte régulière (ex. boîtes de carton).

N'oubliez pas que les matières récupérées lors de la collecte des gros rebuts sont destinées à l'enfouissement. Avant de jeter, cherchez des points de dépôt qui permettent de revaloriser vos matières.

Pour les matières refusées dans la collecte, vous pouvez aller les porter à l'écocentre de Val-des-Sources.

